

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES LOGEMENTS LIBRES

GROS ŒUVRE

- Terrassement généraux
- Fondations profondes ou superficielles en fonction de l'étude de sol et du calcul du bureau d'études techniques
- Périphérie du sous-sol en paroi de pieux sécants relativement étanches ou en voiles béton armé selon étude de sol
- Ouvrages de pompage des eaux d'exhaure et de relevage en sous-sol si nécessaire
- Structure du bâtiment constitué de voiles, poteaux et poutres en béton armé
- Murs séparatifs entre logements de type béton (SAD sur ossature métallique en cas de contrainte technique)
- Façades en maçonnerie en briques, béton banché ou parpaing selon note de calcul structure et étude thermique
- Planchers des différents étages en béton armé selon étude du bureau d'études technique
- Ouvrages divers architectoniques en béton armé selon permis de construire (casquettes, bandeaux, garde-corps,...)

CHARPENTE COUVERTURE - ZINGUERIE - ETANCHEITE - OSSATURE BOIS - TOITURE TERRASSE

- Charpente bois traditionnelle ou de type fermettes
- Couverture en tuile de terre cuite
- Gouttières, descentes, boîtes à eau en zinc ou aluminium
- Etanchéité auto-protégée, compris isolation sur parties habitables ou drain sur dalle sous-sol
- Finition gravillons sur les toitures terrasses
- Finition des toitures terrasses accessibles (voir TERRASSES)
- Planches de rives et avant-toits en lambris PVC, teinte au choix de l'architecte

MENUISERIES EXTERIEURES

- Menuiseries extérieures des halls d'entrées en aluminium
- Menuiseries extérieures PVC dans les logements, teinte selon permis de construire
- Ouvrant à la française à 1 ou 2 vantaux et parties fixes selon plans
- Double vitrage isolant selon étude thermique et/ou acoustique
- Occultations par volets roulants en PVC (sauf toilettes et salle de bains) teinte assortie aux menuiseries. Coffres intérieurs.
- Volets roulants électriques pour tout le logement
- Entrées d'air intégrées aux menuiseries, coffres de volets roulants ou en maçonnerie selon affaiblissement acoustique

FACADES

- Enduits sur façades, teinte et finition au choix de l'architecte
- Parement type plaquettes terre cuite et/ou pierre selon permis de construire
- Peinture minérale sur ouvrages béton exposés aux UV, teintes au choix de l'architecte

SERRURERIE

- Serrurerie extérieure (pergolas, garde-corps et éléments de façades, portes, séparatifs de balcons,...) en acier galvanisé brut ou acier thermolaqué, remplissage métallique, matériau composite ou vitré au choix de l'architecte
- Serrurerie intérieure (portes, mains courantes escalier, garde-corps, ...) en acier peint antirouille. Finition au lot PEINTURE

PLÂTRERIE - ISOLATION

- Flocage en sous face des logements du RDC selon étude thermique
- Cloisons de distribution intérieures de type cloisons sèches PLACOPAN de 50 mm d'épaisseur
- Cloisons séparatives entre logements et parties communes de type béton ou briques (SAD sur ossature métallique en cas de contrainte technique)
- Doublage des murs extérieurs par un ensemble isolant thermique + plaque de plâtre suivant étude thermique
- Faux plafond par plaque de plâtre pour les logements des derniers niveaux sous charpente
- Faux plafond par dalle de 60x60 cm ou autre format type phonique dans les parties communes si nécessaire
- Isolation des combles par laine soufflée ou déroulée selon étude thermique
- Cloisons des gaines techniques selon réglementation technique en vigueur

MENUISERIES INTERIEURES

- Porte d'entrée à âme isolante de 40 mm d'épaisseur affaiblissement acoustique 38-39db suivant étude acoustique, équipée avec serrure 3 points à canon de sûreté A2P* de chez BRICARD avec carte de propriété, poignée sur plaque Esquisse en zamak
- Portes intérieures de distribution à âmes alvéolaire de 40 mm en bois, finition laquée, poignée de type Esquisse de chez BRICARD sur rosace en zamak
- Façades de placard coulissante ou pivotante finition blanc
- Equipement des placards avec étagères sur crémaillère et penderie par tube ovale
- Butée des portes type ARAMIS de chez BRICARD en inox
- Cylindres sur organigramme BRICARD: la clé du logement permet l'accès aux locaux communs
- Habillage mural dans le hall de l'immeuble compris miroir selon choix de l'architecte et/ou du décorateur d'intérieur
- Boîtes aux lettres série COURRIEL de chez RENZ. Implantation selon normes de LA POSTE.

MOBILIERS CUISINE ET SALLE DE BAINS

CUISINE équipée selon plans (sauf T4 et +)

- 6 choix de plan de travail, 5 choix de portes, 3 choix de poignées

T1/T2:

- 1 meuble bas sous-évier 1 porte 60cm compris poubelle 2 bacs de 15 litres pour tri sélectif
- 1 plan de travail longueur 180cm
- 1 meuble haut 1 porte 60cm
- 1 meuble haut 1 porte 60cm avec emplacement MO
- 1 meuble haut sur hotte 1 porte 60cm compris hotte casquette couleur Silver
- 1 évier Inox decor nid d'abeille 1 bac 1 égoutoir de chez FRANKE ou similaire
- 1 réfrigérateur table top couleur Silver
- 1 plaque vitrocéramique 2 feux

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES LOGEMENTS LIBRES

REVETEMENTS DE SOLS

Parties privatives

- Carrelage en grès émaillé Puibel'Arte Gamme PA 9000 45x45 (5 choix). Toutes pièces sauf chambres.
- Faïence cuisine: hauteur 60cm au dessus de plan de travail ou meuble cuisine. Larges choix avec carreaux hauteur 20cm, pose à l'horizontale. (8 choix)
- Faïence SDB et SDE: toute hauteur au droit des baignoires et douches. Larges choix dans gammes: Series SUGAR 20x50, DRAPE 20x50, UNI 20x60, NATURA
- Pas de carrelage sous les baignoires et receveurs de douche

Parties communes

- Carrelage grand trafic pour le hall et les circulations du RDC. Dimensions, couleur et calepinage au choix de l'architecte et/ou du décorateur d'intérieur
- Moquette en dalles plombées 50x50cm qualité grand trafic pour les circulations d'étage (et escalier si moyen d'accès principal). Couleur et motif au choix de l'architecte
- Peinture au sol pour la cage de l'escalier de service.

TERRASSES - BALCONS - LOGGIAS

- Revêtement en lames de bois ou dalles en béton sur plots selon choix architecte

REVETEMENTS MURS ET PLAFONDS - PEINTURE

Parties privatives

- Murs : Peinture lisse velour Blanc
- Plafond : Peinture lisse Mat blanc

Parties communes

- Hall : Miroir et décoration suivant préconisation de l'architecte et/ou du décorateur d'intérieur
 - Circulations : Plafond - Peinture lisse Mat blanc ou faux plafond acoustique
- Circulations : Murs - Revêtement mural décoratif à affaiblissement acoustique ou peinture
 - Escalier ouvert sur circulation : idem circulation
 - Escalier ferme : murs et plafond en peinture goustelette
 - Ouvrages métalliques et bois peints

AMENAGEMENTS COMMUNS INTERIEURS

- Parkings privatifs en sous-sol selon plans
- Parkings privatifs en aérien selon plans
- Local vélos commun éclairé et fermé à clé
 - Placard ou local fibre optique
- Local ordures ménagères ventilé avec point d'eau, siphon de sol et murs faïencés hauteur 1m40

ACCES - SECURITE

- Portail sur rue de type battant ou coulissant
- Voies d'accès des véhicules en enrobé ou béton
- Accès des personnes à la résidence par portillon sécurisé.
- Cheminements piétonniers en béton balayé, matricé, désactivé ou terrasse bois selon choix de l'architecte
- Eclairage des circulations piétonnes et véhicules par borne et/ou candélabres selon réglementation en vigueur
 - Accès des personnes à l'immeuble: voir INTERPHONIE
 - Accès principal par escalier. (absence d'ascenseur)

AMENAGEMENTS EXTERIEURS PAYSAGERS

Jardins privatifs

- Clôtures hauteur 1m20 selon plans
- Espace vert engazonné avec point d'eau et haie périphérique
- Possibilités de regards et cours anglaises divers en pied de façade

Espaces communs

- Clôtures sur rue selon plan de masse
- Clôtures avec riverains grillagées ou existantes
- Espaces verts engazonnés. Plantations d'arbustes, d'arbres de hautes tiges et aménagements extérieurs divers avec arrosage automatique de type goutte à goutte

CERTIFICATION ET LABELLISATION

- Logement labellisé RE2020 anticipation 2025
- Certification NF Habitat

NOTA

Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de procéder à certaines modifications dans la mesure où, il se révélerait des obligations administratives, techniques, ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de procéder à certains choix en parties privatives, justifiés par des impératifs d'avancement de chantier